



BASKETBALL BELGIUM asbl
Assemblée générale du 26 août 2020 à 18h00
Vidéoconférence

1. Membres présents et procurations

Vlaamse Basketballiga vzw, représenté par :

Mr. Kris Fels (CdA)
Mr. Adri Welvaarts (AG)
Mr. Guy Vervaeke (AG)
Mr. Alfred Van Den Eynde (AG)
Mr. Jan Van Lantschoot (CdA)

Association Wallonie-Bruxelles de Basket-ball, représenté par :

Mr. Jean-Pierre Delchef (CdA)
Mr. Bernard Scherpereel (CdA)
Mr. Pascal Henry (CdA)
Mr. José Nivarlet (AG)
Mr. Fabrice Appels (AG)

Pro Basketball League, représenté par :

Mr. Arthur Goethals (AG)
Mr. Wim Van de Keere (AG)

Mr. Stefan Garaleas, secrétaire

2. Mot d'ouverture du président

Monsieur Delchef souhaite la bienvenue aux membres et revient sur la création de Basketball Belgium et son évolution jusqu'à présent.

3. Rapport d'activité 2019-2020

Monsieur Delchef présente le rapport d'activités et en explique les différentes parties.

4. Approbation des comptes annuels 2019

Il est demandé de renommer le poste 740000, plus précisément de "subvention" en "dotation".

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

5. Décharge des administrateurs

Les membres donnent décharge aux administrateurs à l'unanimité.

6. Approbation du budget 2020

Il est demandé si les subventions FIBA et les coûts / revenus des licences FIBA doivent être inclus dans le budget. Après discussion, il est décidé que cela n'est pas nécessaire, car il s'agit de montants entrants et sortants. Leur impact figurera dans les comptes annuels.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

7. Présentation du projet Beneleague

Monsieur. Van de Keere donne un aperçu des activités. Il parcourt le projet de compétition qui a la préférence. En ce qui concerne l'arbitrage, la situation est différente dans les 2 pays et une solution doit être recherchée. L'approche commerciale se poursuit également pour constituer un produit solide.

Basketball Belgium demande à être impliqué en matière d'organisation et de gouvernance. L'intention est de prévoir un représentant de la fédération au conseil d'administration.

8. Divers

Monsieur. Van Den Eynde se réfère aux statuts qui prévoient que la présidence doit être transférée lors du prochain Conseil d'administration. En pratique, cela ne sera possible qu'à la première réunion du Conseil d'administration après la nouvelle année.

Après examen des statuts, il s'avère que l'article 16, point 3, devrait être modifié, le terme «Conseil d'administration» devant être remplacé par «Assemblée générale». Cela aura lieu lors de la prochaine AG.

Stefan Garaleas
Secrétaire-général

Jean-Pierre Delchef
Président